

# Archives de sciences sociales des religions

131-132 (juillet - décembre 2005)  
Varia

---

Daniel-Odon Hurel

## **Gwénaél Murphy, *Les religieuses dans la Révolution française***

Paris, Bayard, 2005, 329 p.

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Daniel-Odon Hurel, « Gwénaél Murphy, *Les religieuses dans la Révolution française* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, document 132-54, mis en ligne le 27 mars 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3205>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales  
<http://assr.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://assr.revues.org/3205>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Daniel-Odon Hurel

## **Gwénaél Murphy, *Les religieuses dans la Révolution française***

Paris, Bayard, 2005, 329 p.

Pagination de l'édition papier : p. 215-311

- 1 L'histoire des religieuses contemplatives et actives pendant la Révolution, objet de ce livre, est révélatrice de la construction historiographique de cette période charnière de l'histoire de France. Faire cette histoire, c'est déconstruire une vision à la fois héritée de la littérature des Lumières (le thème de la vocation forcée) et des récits hagiographiques issus, au XIX<sup>e</sup> siècle, des congrégations reconstituées. Cet héritage paraît uniforme autour de quelques points : la complaisance des religieuses à l'égard des réfractaires, leur refus du serment de l'Égalité, leur statut de victimes de la Terreur et la rapidité de leur restauration sous l'Empire. Sont exclues de cette image les religieuses sécularisées qui ont choisi le monde ou, contraintes, qui s'y sont adaptées. Fruit d'une thèse sur les religieuses du Poitou, l'ouvrage s'appuie sur de nombreuses sources locales, manuscrites et imprimées. Dès lors, dans une contextualisation permanente (débat et décisions révolutionnaires), les religieuses apparaissent, à la fois et parfois contradictoirement, en tant que communautés (par exemple les lettres collectives rédigées et influencées par les supérieures) et individus (lettres ou actes isolés) ; d'où la présentation de nombreux itinéraires individuels en regard de visions d'ensemble. L'auteur s'attache d'abord à cerner les modalités d'introduction des nouvelles donnes révolutionnaires dans les couvents (1789-1792), où se mêlent à la fois la crainte, la défense des vœux et la peur sociale de l'avenir dans le monde mais aussi, individuellement, la manifestation d'espoirs de libération. Dans un deuxième chapitre, est examinée la question de la sortie du couvent. Si la question se pose à toutes les religieuses, 5 % d'entre elles, dans le Poitou, choisissent volontairement de sortir du couvent avant 1792. Il s'agit de cas isolés, de petits groupes ou d'une sortie individuelle ayant un effet déclencheur : tous les âges sont présents mais aussi toutes les origines sociales (on sort cependant plus facilement si le contexte familial ou matériel est favorable). Les raisons évoquées sont la santé, la vocation forcée, la mésentente interne dans le monastère voire même l'attente d'un enfant. La suppression des couvents de femmes (1792) permet d'évoquer à partir du cas poitevin la typologie des expulsions.
- 2 Expulsées, que deviennent ces religieuses ? C'est le thème du troisième chapitre. Prêtent-on serment à l'automne 1792 par sincérité, par conviction ou/et par nécessité de survie matérielle ? Autre point essentiel, quel avenir immédiat, c'est-à-dire économique et social, pour ces ex-religieuses confrontées à la vie quotidienne ? La réinsertion professionnelle à partir de compétences développées dans le cloître (infirmières, institutrices, domestiques pour les converses) ou héritées de milieu familial (marchandes), le mariage mais aussi la mendicité et, à l'opposé, la volonté de rester religieuse, désir témoignant d'un véritable refus de la Révolution (continuité clandestine de la vie en groupe, participation à des réseaux de soutien aux prêtres réfractaires, engagement ostentatoire sous la forme de l'appui apporté aux émigrés, du port de l'habit religieux...). Reste la question essentielle de la reprise ou non de la vie religieuse à partir de 1798, sachant que deux tiers des survivantes poitevines ne redeviennent pas religieuses. La reprise officielle du voile, rendue possible par le décret Chaptal de décembre 1800, ne concerne pas toutes les familles religieuses. Dans le Poitou comme ailleurs, ce sont les hospitalières puis les enseignantes qui sont les premières autorisées. Pour les contemplatives, l'autorisation légale de réouverture est bien plus tardive. Ces différences ne sont pas sans conséquence sur le devenir des ex-religieuses. Ainsi, on voit d'anciennes professes, mariées civilement puis veuves ou divorcées, redemander à être accueillies dans leur couvent d'origine comme pensionnaires. L'auteur n'oublie pas les anciennes religieuses, souvent d'anciennes converses, qui choisissent de demeurer dans le

monde malgré la restauration de leur communauté, signe de la réussite d'une insertion sociale et professionnelle.

- 3 Ces différents itinéraires collectifs et individuels servent aussi de fondement à la construction d'une mémoire de l'événement révolutionnaire, objet du cinquième et dernier chapitre. Il y a quelques demandes de pardon et de réconciliation avec l'Église mais surtout la constitution de témoignages sur la révolution destinés à construire une mémoire apologétique. Témoignages immédiats lorsqu'une religieuse raconte à sa communauté ce qui se passe dans une autre communauté au cœur même des événements ; témoignages postérieurs à la Révolution qui font des survivantes de véritables héroïnes. Ces seconds témoignages prennent corps en particulier autour de la transmission des reliques soumise à l'authentification épiscopale au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils peuvent aussi être réunis volontairement, comme ici, par la Société des Antiquaires de l'Ouest sous la forme de récits dramatisés. Dernier niveau : la construction d'une mémoire après le décès des dernières survivantes sous la forme de portraits hagiographiques que l'on trouve dans les chroniques conventuelles des années 1880-1920 et dans nombre de monographies de congrégations et communautés religieuses. Bien entendu, les survivantes sécularisées sont totalement exclues de l'écriture de cette mémoire collective qui fait une large place à la victimisation, à la sainteté et au martyre. De nombreux tableaux éclairent l'ouvrage, mettant en particulier en valeur la forte différence entre contemplatives et actives face à la Révolution.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Daniel-Odon Hurel, « Gwénaél Murphy, *Les religieuses dans la Révolution française* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, document 132-54, mis en ligne le 27 mars 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3205>

#### Référence papier

Daniel-Odon Hurel, « Gwénaél Murphy, *Les religieuses dans la Révolution française* », *Archives de sciences sociales des religions*, 131-132 | 2005, 215-311.

---

### ***Droits d'auteur***

© Archives de sciences sociales des religions

---